

Il y a 60 ans, la première remigration française

Lionel Aracil

Président de l'Organisation des Français Emigrés

Au lendemain de cette victoire politique des nationalistes algériens le 19 mars 1962, les Français des départements d'Algérie comprennent qu'ils vont devenir des Français émigrés tout le temps qui les sépare de l'indépendance d'un pays qui n'est déjà plus le leur, avec la confirmation quatre mois plus tard du référendum du 1^{er} juillet 1962.

Le rapatriement ou la remigration va toucher plus d'un million de pieds-noirs, sans parler des harkis qui auront pu l'être, et de leurs enfants, encore aujourd'hui meurtris par la mémoire d'une tragédie inachevée. Des accords pour un « cessez-le-feu » qui ne cessera jamais de toute l'année restante et depuis ce sont les braises de feux mal éteints qui ne cessent de rougir à chaque anniversaire. Il est d'autres anniversaires que l'on préfère omettre où devancer, comme celui encombrant du 26 mars 1962. Ce jour-là, à Alger, rue d'Isly, des soldats algériens sous commandement de l'armée française, et postés à dessein, commettront l'irréparable en tirant à l'arme lourde sur des civils non armés, faisant plus de cinquante tués et deux cent blessés. Des hommes et des femmes qui manifestaient pacifiquement, tout juste déterminés à exprimer leur soutien aux partisans de l'Algérie française cloîtrés dans le quartier de Bab El-Oued. Les enregistrements de la radio d'Alger sur place résonnent encore chez ceux qui s'y trouvaient, celui d'un soldat français qui suppliait son lieutenant de faire arrêter le massacre : « Halte au feu mon lieutenant, mon Dieu, halte au feu... »

Si aucun Président français n'a osé affirmer la responsabilité de l'Etat pour ses crimes propres au fait colonial, c'est parce qu'il devrait aussi passer à l'inventaire jusqu'aux territoires et départements d'outre-mer encore dans l'escarcelle de la République. Nous pouvons donc vous remercier l'actuel Président d'avoir préparé le terrain d'une nouvelle repentance en bonne et due forme. Jacques Chirac l'aura fait pour la France pétainiste, Emmanuel Macron l'aura fait pour la France gaulliste, puisque c'est elle qui osa clôturer la colonisation de l'Algérie en apothéose criminelle.

En d'autres moments plus réfléchis, Emmanuel Macron aurait eu raison de parler de crime contre l'humanité de la France, mais d'abord à l'endroit des siens, de ceux qui par le sang versé, le sacrifice à la nation française ont été trahis et massacrés avec la bénédiction de l'État. Or le Président n'a toujours pas compris que l'on se repent toujours d'avoir trop parlé mais jamais de se taire, et sa boulette algéroise au début de son quinquennat reste encore mal digérée. Alors en cette fin de mandat, c'est le 26 mars 2022 et non trois mois avant qu'il eût été judicieux de retenir pour dire la responsabilité de l'État français. Il l'aurait fait ce jour précis s'il avait eu plus d'Histoire sincère que de lettres cyniques. Seulement il aura préféré célébrer le 19 mars 1962 songeant à des clientèles électorales plus réceptives, alors que ses conseillers auront oublié de lui glisser l'extrait d'une déclaration de Ferhat Abbas, Président de la jeune République algérienne, du temps du G.P.R.A qui affirma: « *C'est le 14 octobre 1839, et par décision du Ministre de la guerre, que le nom "Algérie" fut attribué pour la première fois à cette partie de l'Afrique du Nord. Il n'y a jamais eu auparavant dans l'Histoire de pays ainsi nommé !* ». Ainsi la France républicaine n'a pas colonisé l'Algérie, elle l'a conçue et l'a enfantée, elle l'a laissée s'émanciper dans le désordre et la douleur, et la regarde aujourd'hui dans une adolescence attardée, celle d'une nation à la remorque des avenants aux Accords d'Evian de 1968. Puisqu'il en va dans l'intérêt des deux pays, la France comme l'Algérie doivent aujourd'hui permettre que cette dernière assume définitivement son indépendance et que ses enfants oeuvrent à son développement par-delà une rente pétrolière qui demain sera tarie. Et si d'aucuns candidats à l'élection présidentielle songent à la remigration de ses ressortissants en indécence légale avec l'État français, je crains que cela ne contribue pas à l'amitié franco-algérienne. Mais qui a dit que les Etats n'avaient pas d'amis mais seulement des intérêts ?

Enfin, du côté de l'Histoire, chaque citoyen, de quelque démocratie libérale digne de ce nom, est en droit de demander des comptes aux représentants politiques de son Etat au nom de la continuité juridique de celui-ci, si tant est que l'on parle d'Etat de droit. Pour la France il est temps pour tout historien qui se respecte de considérer qu'au lendemain des Accords d'Evian, et avec la toute pudeur des chiffres officiels, ce sont près de 150 000 hommes, femmes et enfants, arabes et berbères qui ont été exécutés, massacrés avec la complicité passive comme active de l'État français. Il n'est qu'à rouvrir les archives gouvernementales classifiées de l'époque, de reprendre jusqu'aux moindres directives des ministres en exercice, de Pierre Joxe à Pierre Messmer qui enjoignaient aux fonctionnaires, aux militaires français de ne pas porter assistance aux harkis et de désarmer ceux à qui la France avait donné sa parole de les protéger corps et biens. En tous cas les officiers de l'armée sur place qui représentaient l'État français. Un Etat politiquement exsangue, aux ordres d'un général un brin opportun et peu oublieux de sa rancune à l'endroit des Français d'Algérie qui en 1942 lui avaient préféré un autre général. Aujourd'hui cet État républicain si prompt à donner des leçons de paix bien négociée, pourrait être reconnu comme co-responsable d'un crime contre l'humanité dans sa complicité avérée d'un génocide, selon la toute bonne définition de la convention internationale de 1948 : *Un génocide est un crime qui consiste en l'élimination physique intentionnelle, totale ou partielle, d'un groupe national, ethnique ou religieux, en tant que tel.*

Sans avoir à se référer au traité libéral messianique de Tocqueville « *De la colonie en Algérie* », revenons au désir de repentance quant au fait colonial et de recommander au candidat à sa succession, normalien et énarque, pétri de théâtre et de littérature de lire sur le sujet autre chose que le resucé de nos manuels scolaires savamment orientés, mais plutôt les livres de l'écrivain algérien Boualem Sansal qui écrit avec lucidité : « *Trente ans après l'indépendance, nous voilà ruinés, avec plus de nostalgiques que le pays comptait d'habitants et plus de rapetoux qu'il n'abritait de colons. Beaucoup d'Algériens regrettent le départ des pieds-noirs. S'ils étaient restés, nous aurions peut-être évité cette tragédie.* »